



Observatoire pour la Biodiversité
et les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest



CONTRIBUEZ AU PLAN

Journée Internationale
de la Biodiversité
2024

Atelier de validation des résultats de l'OBAPAO

Lomé (Togo) du 22 au 24 mai 2024

Termes de référence

Mai 2024



BIOPAMA



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Centre Commun de Recherche de la Commission de l'Union européenne et l'UNEP WCMC, le programme BIOPAMA offre des outils pour la gestion des données et de l'information, des services pour l'amélioration des connaissances et des capacités en faveur de la planification et de la prise de décision des aires protégées, et des opportunités de financement pour des actions spécifiques locales.

A terme, BIOPAMA devra permettre à certaines régions des ACP (dont l'Afrique de l'Ouest) de se doter, entre autres, d'observatoires, dont l'Observatoire Régional pour la Biodiversité et les Aires Protégées d'Afrique de l'Ouest (OBAPAO).

L'objectif de l'OBAPAO est d'encourager l'utilisation des meilleures connaissances et données scientifiques en développant les capacités pour soutenir les politiques et les processus de prise de décisions sur les sujets relatifs à la conservation et la valorisation durable de la biodiversité et des aires protégées de la sous-région.

La Commission de l'UEMOA, en sa qualité chef de file pour le sous-secteur Ressources Naturelles, au titre de la CEDEAO et des Etats ouest-africains, est désignée comme hôte institutionnel devant héberger l'OBAPAO.

L'une des principales caractéristiques de cet Observatoire est un système d'information régional de référence (*Regional Reference Information System - RRIS*) qui permettra de mieux gérer les données et informations scientifiques pour améliorer les processus décisionnels susmentionnés, pour contribuer à donner corps aux politiques environnementales régionales et nationales, en lien avec la gestion durable des sites de conservation à haut potentiel de biodiversité la sous-région.

A ce RRIS, s'ajoutent d'autres plateformes ou systèmes d'information, dont entre autres, le Système d'Information du Domaine Marin et Côtier (SIDMC), le Système d'Information sur la Criminalité Environnementale (SICE), la Comptabilité Ecosystémique du Capital Naturel (CECN) le Sys4ENCA, le Hub virtuel.

Les sites internet des programmes PAPBIO et PAPFOR seront connectés audit Observatoire, considéré comme un centre de convergence des données et des informations relatives à la biodiversité et des aires protégées d'Afrique de l'Ouest. Il en est de même des synergies avec d'autres observatoires, à l'image de l'Observatoire Régional du Littoral Ouest-Africain (ORLAO).

Pour rappel, l'OBAPAO a fait l'objet d'un atelier de lancement, du 25 au 27 novembre 2019, à Dakar (Sénégal), sous l'égide de la Commission de l'UEMOA, en collaboration avec l'UICN. Cette rencontre a regroupé les principaux potentiels utilisateurs (décideurs, gestionnaires et professionnels d'aires protégées) d'Afrique de l'Ouest. Son processus de mise en place et d'opérationnalisation est confié à un consortium régional constitué du Centre de Suivi Ecologique (CSE), du Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO), de l'Université du Ghana et du Centre AGRHYMET ; le CSE assurant le rôle de chef de file dudit consortium.

Dans le même ordre d'idées, plusieurs rencontres ont été organisées dans un souci de co-construction et d'une appropriation progressive de cet outil par les principales parties prenantes. La tenue d'ateliers de concertation régionale notamment sur le fonctionnement du Système d'Information Régional de Référence (RRIS) dudit Observatoire du 06 au 08 juin 2022 à Ouagadougou (Burkina Faso) ; l'atelier de validation de l'OBAPAO du 14 au 17 mars 2023 à Dakar (Sénégal) en sont quelques-unes.

Il est important de rappeler également que cet Observatoire est un livrable attendu de l'Action phare 3 « Renforcement de la résilience des populations face aux aléas et au changement climatique » du Programme Environnement du Cadre d'Actions Prioritaires 2021-2025 (CAP 2025) de la Commission de l'UEMOA.

Un autre élément contextuel qui milite en faveur de l'OBAPAO est à mettre en corrélation avec l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité après 2020 lors de la COP 15 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), tenue à Montréal (Canada). A ce titre, une des Décisions majeures est relative au « Renforcement des capacités et de la coopération technique et scientifique » qui met en exergue les centres régionaux et sous régionaux pour la mise en œuvre effective dudit Cadre. Ces centres s'identifient, à bien des égards, aux Observatoires. A cet effet, le consortium à travers le Centre de Suivi Ecologique est présélectionné pour abriter le centre sous régional en Afrique de l'Ouest au nom du consortium OBAPAO.

Après les trois ans de mise en œuvre à travers le financement acquis dans le cadre de BIOPAMA et les synergies entre les différentes parties prenantes, des résultats probants ont été atteints, à savoir :

- la conception et le développement de systèmes d'information : Le système de référence sous Régional (RRIS) de l'OBAPAO, le Système d'information sur le domaine marin côtier (SIDMC), l'hébergement du Système d'information sur la criminalité environnementale (SICE) ;
- la collecte de données, la production de connaissance ;
- l'évaluation de l'efficacité de gestion d'aires marines protégées ;
- l'appui à la mise à jour de la base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) ;
- le renforcement des capacités des acteurs ;
- l'appui à l'élaboration du rapport sur l'Etat des Aires marines protégées (EDAMP)
- la réalisation d'études permettant l'établissement d'indicateurs de suivi et de préservation de la biodiversité ainsi que celle sur la gouvernance de l'OBAPAO, etc.

Le programme BIOPAMA va être clôturé en 2024. Afin de poursuivre l'appui aux observatoires en Afrique, l'Union Européenne a mis en place le projet de Centres d'excellence pour Biodiversité et les Ecosystèmes dont celui de l'Afrique de l'Ouest qui sera abrité par l'OBAPAO. En outre, le consortium est dans le processus pour être habilité à accueillir le centre sous régional de coopération scientifique et technique de la CDB.

S'acheminant vers la clôture du contrat d'appui technique et financier du Centre Commun de Recherche à l'OBAPAO dans le cadre du Programme BIOPAMA et de la mise en place du projet de centre d'excellence, il est prévu de tenir un atelier sous régional de validation des résultats et de prospective de l'OBAPAO du 22 au 24 mai 2024 à Lomé.

2. OBJECTIFS

L'objectif principal de l'atelier est d'examiner et valider les livrables du contrat JRC, notamment l'état de fonctionnement des plateformes développés (RRIS et Géonode), les mécanismes de partages des données, le rapport sur les enjeux majeurs liés à la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest basé sur les analyses des indicateurs. Cet atelier sera aussi mis à profit pour discuter des orientations en terme de proposition de gouvernance ainsi que les modalités de fonctionnement et d'opérationnalisation de l'observatoire notamment avec les Etats ainsi que des mécanismes de transition vers le projet de centre d'excellence et ceux permettant de mettre en œuvre le centre sous régional de coopération scientifique et technique de la CDB.

L'atelier vise les objectifs spécifiques suivants :

- examiner et valider l'état de fonctionnement des plateformes de l'OBAPAO, à savoir : (i) le Système d'Information Régional de Référence (Regional Reference Information System - RRIS), (ii) le Système d'Information du Domaine Marin et Côtier (SIDMC), (iii) le Système d'Information sur la Criminalité Environnementale (SICE) ;
- valider le document de synthèse du diagnostic ainsi que les mécanismes opérationnels de collecte et de partage des données ;
- valider le rapport sur les enjeux majeurs liés à la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest basé sur les analyses des indicateurs renseignés et données collectées ;
- identifier les options de gouvernance ainsi que des modalités de fonctionnement et d'opérationnalisation de l'observatoire. Ce document inclut les relations avec les Etats notamment en terme d'appui à la mise en œuvre du GBF KM ;
- identifier d'axes majeurs du projet sous régional d'appui au suivi des engagements globaux sur la biodiversité ;
- valider des mécanismes de transition de BIOPAMA vers le centre d'excellence ainsi que ceux relatif à la mise en œuvre du centre de coopération scientifique et technique de la CDB ;
- Diffuser des résultats et produits de l'EDAMP
- Elaborer du draft de note politique (policy brief) sur le RRIS et l'OBAPAO

3. RESULTATS

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les plateformes de l'OBAPAO (RRIS, SIDMC, SICE) sont examinées, validés et des recommandations formulées ;

- Le document de synthèse du diagnostic ainsi que les mécanismes opérationnels de collecte et de partage de données sont validés ;
- Le rapport sur les enjeux majeurs liés à la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest est validé ;
- Les options de gouvernance de l'OBAPAO ainsi que les modalités de fonctionnement et d'opérationnalisation de l'observatoire sont identifiées ;
- Les axes majeurs du projet sous régional d'appui au suivi des engagements globaux sur la biodiversité sont identifiés ;
- les mécanismes de transition de BIOPAMA vers le centre d'excellence ainsi que ceux relatif à la mise en œuvre du centre de coopération scientifique de la CDB sont définis et validés ;
- les résultats et produits de l'EDAMP sont diffusés ;
- le draft de note politique (policy brief) sur le RRIS et l'OBAPAO est élaboré

4. PARTICIPANTS

Prendront part à cet atelier, les participants suivants :

❖ En présentiel :

- la Commission de l'UEMOA.
- Les points focaux nationaux OBAPAO (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Léone et Togo) et aux experts en charge de la biodiversité et des aires protégées ;
- Les institutions membres du consortium OBAPAO (CSE, RAMPAO, RMC-UG, CRA) et leurs experts
- Les experts OBAPAO ;
- Les experts de CIFOR ICRAF
- les Experts de l'UICN /BIOPAMA ;
- la Délégation de l'Union européenne à Lomé ;
- un Expert du Centre Commun de Recherches de la Commission de l'Union européenne
- les Coordonnateurs régionaux des programmes PAPBIO et PAPFOR ;
- Experts du Programme NaturAfrica AO
-

❖ En virtuel :

- un Expert de la CEDEAO ;
- Les experts du CCR
- Les experts de l'UNEP WCMC

5. DATE, LIEU ET METHODOLOGIE/ORGANISATION DES TRAVAUX

L'atelier se tiendra en forma bimodal du **22 au 24 mai 2024**, en présentiel à Lomé (Togo) et en ligne.

Les travaux se dérouleront en session plénière et en travaux de groupe.

Projet d'agenda

Journée 1 : 22 mai 2024

| | | |
|-----------------|--|--|
| 08:00 - 08:30 | Accueil | |
| 08:30 - 09:15 : | Cérémonie Ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Mot de Bienvenue de la DRF • Allocutions : <ul style="list-style-type: none"> ○ DG CSE/Consortium OBAPAO ○ Partenaires (CCR, IUCN/Biopama, UNEP-WCMC) ○ DUE Lomé ○ Commission de l'UEMOA • Allocution d'ouverture : Représentant du Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières du Togo | |
| 09:15 - 09:45 : | Point de presse avec la Déclaration (engagement) de la sous-région lors de la célébration de la JIDB 2024 | DRF et Consortium |
| 09:45 - 10:15 : | Pause-café | |
| 10:15 - 10:30 : | Présentation des participants, mise en place du bureau de l'atelier et validation de l'agenda | |
| 09:15 – 10h30 : | Session plénière : <ul style="list-style-type: none"> • Revue des recommandations de l'atelier de mars 2023 de Dakar • Présentation globale des résultats phares de l'OBAPAO (plateformes RRIS, EDAMP, IMET, renforcements de capacités, WDPA, ...) • Présentation des plateformes (vidéos) Discussions | Consortium Participants Bureau de l'atelier |
| 11:00 – 12h00 : | Session plénière : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de projet Centre d'excellence (15 mn) • Présentation de NaturAfricAO (10 mn) • Discussions | CIFOR NAAO Participants Bureau de l'atelier |
| 12 :00 – 13 :30 | Session plénière : Présentations sur : <ul style="list-style-type: none"> • Document de synthèse du diagnostic ainsi que les mécanismes opérationnels de collecte et de partage des données • Rapport sur les enjeux majeurs liés à la biodiversité et les aires protégées en AO Discussions, recommandations et validation | Consortium Participants Bureau de l'atelier |
| 13:30 - 15:00 | Pause déjeuner | |
| 15h00- 16:45 | Présentation approfondie sur : <ul style="list-style-type: none"> • le RRIS et le Géonode | Experts IT Participants |
| 16h45- 17:00 | Synthèse de la journée | Bureau |
| 17h00 -17h30 | Pause-café | |

Journée 2 : 23 mai 2024

| | | |
|---------------------------|---|---|
| 08:00 - 08:30 | Accueil | |
| 08 : 30 - 09:30 : | Session plénière : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du plan d'action de transition de BIOPAMA vers le centre d'excellence (15 mn) • Proposition de mécanismes sous régional de collaboration scientifique et technique en vue de soutenir le GBF-KM (15 mn) • Discussions | Consortium Participants Bureau de l'atelier |
| 09 : 30 – 10 :30 : | Sessions parallèles : Travaux de groupes sur : <ul style="list-style-type: none"> • les options de gouvernance ainsi que des modalités de fonctionnement et d'opérationnalisation de l'observatoire. Cela inclut les relations avec les Etats notamment en terme d'appui à la mise en œuvre du GBF KM • les mécanismes de transition vers le centre de coopération scientifique et technique de la CDB; • les axes majeurs du projet sous régional d'appui au suivi des engagements globaux sur la biodiversité | Tous |
| 10:30 - 11:00 : | Pause-café | |
| 11:00 – 12h00 : | Suite des travaux de groupes | Tous |
| 12:00 – 13h30 : | Session plénière : Restitutions et synthèse | Participants Bureau de l'atelier |
| 13:30 - 15:00 | Pause déjeuner | |
| 15h00- 16:00 | Session plénière : WDPA-OECM <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour en AO et par pays • Présentation sur les Autres mesures de conservation efficace par zone (AMCEZ) et les banques de données de Protected Planet (WDPA et WD-OECM) • Discussions | Consortium UNEP WCMC Participants |
| 16h00- 16:45 | Présentation des résultats et produits de l'EDAMP | IUCN |
| 16h45- 17:00 | Synthèse de la journée | Bureau de l'atelier |
| 17h00 -17h30 | Pause-café | |

Journée 3 : 24 mai 2024

| | | |
|---------------------------|--|-------------------------------------|
| 08:00 - 08:30 | Accueil | |
| 08 :30 - 09:30 : | Présentation draft de note plaidoyer (policy brief) sur le RRIS et l'OBAPAO <ul style="list-style-type: none"> • Discussions | Consortium Participants |
| 09 : 30 – 10 :30 : | Session plénière : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et Echanges sur les recommandations de l'atelier • Elaboration feuille de route pour opérationnalisation des décisions et recommandations de l'atelier | Bureau Atelier |
| 10:30 - 11:30 : | Pause-café | |
| 11:30 – 12h45 : | Lecture et adoption du rapport de l'atelier | Participants Bureau de l'atelier |
| 12:45 – 13h30 : | Cérémonie de clôture : <ul style="list-style-type: none"> • Allocutions : <ul style="list-style-type: none"> ○ Consortium OBAPAO ○ Partenaires (CCR, IUCN/BIOPAMA, UNEP-WCMC) ○ DUE Lomé ○ Commission de l'UEMOA • Allocution de clôture : Représentant du Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières du Togo (projet d'allocution à rédiger) | |